



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et usage

Question écrite n° 132534

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les difficultés rencontrées par les salariés de l'usine Danone de Saint Just Chaleyssin (Isère) qui reprochent à leur employeur d'avoir imposé un logiciel de gestion entièrement en anglais alors que la loi Toubon de 1994 impose aux employeurs la mise à disposition d'outils traduits en langue française pour les salariés. Certains des salariés non-anglophones se plaignent de ne pouvoir utiliser cet outil informatique de façon optimale, et redoutent une discrimination à l'embauche. Il souhaite par conséquent connaître sa position sur ce dossier délicat.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132534

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3457

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)